COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 10au 16 décembre. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Agriculture.....3

- **PRESAN : La FAO accorde USD 463 000 pour une unité régionale de coordination**
- **LA COI ET LA FAO SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Connectivité numérique.....8

- **INDIANOCÉANIE—CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE: METISS: les opérateurs créent une entité opérationnelle**
- **Connexion Internet: des négociations en cours pour le troisième câble sous-marin**

Surveillance maritime.....11

- **Piraterie dans l'Océan Indien : Une seule attaque depuis 2014**
- **Sécurité maritime dans l'Océan Indien**

Pêche.....16

- **17 pays d'Afrique australe et de l'océan Indien discutent de la mise en œuvre d'un instrument international visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale**
- **Un instrument international vient d'assurer la durabilité de la pêche artisanale**
- **Vers la durabilité de la pêche artisanale**
- **FAO Regional Office for Africa Southern Africa and Indian Ocean countries discuss an international instrument to secure sustainable small-scale fisheries**

Energies renouvelables.....24

- **Un projet de centrale solaire photovoltaïque lancé à Ambatolampy**

Agriculture

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PRESAN : La FAO accorde USD 463 000 pour une unité régionale de coordination

15 DÉCEMBRE, 2016



Le Programme régional de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN), initié l'année dernière par la Commission de l'océan Indien (COI), pourra démarrer dès début 2017 grâce à un financement de USD 463 000 accordé par la Food and Agriculture Organisation (FAO) en vue de créer une unité régionale de coordination. Un accord de coopération technique dans ce sens a été signé hier par Madi Hamada, secrétaire général de la COI, et Patrice Talla, représentant de la FAO pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles. L'unité régionale de coordination du PRESAN sera installée prochainement à Antananarivo. Elle bénéficiera d'une reconnaissance diplomatique et sera un outil de coordination de toutes les parties prenantes au projet PRESAN, en particulier les autorités malgaches et celles de tous les pays membres de la COI, la communauté des bailleurs, le secteur privé mais aussi les communautés paysannes et des pêcheurs. L'unité de coordination travaillera dans le but de développer les facilités financières prévues dans le cadre du PRESAN et de mobiliser les ressources des bailleurs de fonds vers des projets concrets de production agricole et halieutique. Pour le secrétaire général de la COI, l'unité

doit être « un outil de coordination efficace, réactif, inclusif et mobilisateur » pour ensuite devenir la cheville ouvrière de la construction d'un espace de sécurité et de souveraineté alimentaire, urgence stratégique pour la région par sa capacité de favoriser la croissance, créer des emplois et prévenir des crises humanitaires et migratoires. De son côté, Patrice Talla a rappelé l'expertise de la FAO, notamment en Afrique, dans la préparation et l'accompagnement des plans nationaux et régionaux d'investissement agricole. « Ces expériences confèrent à la FAO un avantage comparatif pour la réussite de ce projet », a-t-il précisé. Pour les deux responsables, le PRESAN réunit désormais trois facteurs essentiels, à savoir un leadership, des moyens financiers, permettant de commencer à travailler, et une perspective d'intégration et de coopération régionales.

http://www.lemauricien.com/article/presan-la-fao-accorde-usd-463-000-unite-regionale-coordination

La Gazette
des Comores



La COI et la FAO s'engagent pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

16/12/2016 admin 0

Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et Patrice Talla, Représentant de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, ont signé mercredi dernier un accord de coopération technique en vue de la mise en œuvre du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN), adopté par la COI en février 2016.

Cet accord octroie à la COI 463 000 dollars pour le lancement de son Unité régionale de coordination du PRESAN qui sera installée prochainement à Antananarivo. Cette unité, qui bénéficiera d'une reconnaissance diplomatique, sera un outil de coordination de toutes les parties prenantes au projet PRESAN, en particulier les autorités malgaches et celles de tous les pays membres de la COI, la communauté des bailleurs, le secteur privé mais aussi les communautés paysannes et de pêcheurs.

L'Unité de coordination travaillera à développer les facilités financières prévues dans le cadre du

reconnaissance diplomatique, sera un outil de coordination de toutes les parties prenantes au projet PRESAN, en particulier les autorités malgaches et celles de tous les pays membres de la COI, la communauté des bailleurs, le secteur privé mais aussi les communautés paysannes et de pêcheurs.

L'Unité de coordination travaillera à développer les facilités financières prévues dans le cadre du PRESAN et à mobiliser les ressources des bailleurs de fonds vers des projets concrets de production agricole et halieutique.

« L'unité doit être un outil de coordination efficace, réactif, inclusif et mobilisateur et devenir ainsi la cheville ouvrière de la construction d'un espace de sécurité et de souveraineté alimentaires, urgence stratégique pour notre région par sa capacité à créer de la croissance et des emplois et à prévenir des crises humanitaires et migratoires », rappelle Hamada Madi Boléro, le secrétaire général de la COI

De son côté, Patrice Talla a rappelé l'expertise de la FAO, notamment en Afrique, dans la préparation et l'accompagnement des plans nationaux et régionaux d'investissement agricole. « Ces expériences confèrent à la FAO un avantage comparatif pour la réussite de ce projet » a-t-il précisé. Pour les deux responsables, le PRESAN réunit désormais trois facteurs essentiels : un leadership, des moyens financiers permettant de commencer à travailler et une perspective d'intégration et de coopération régionales.

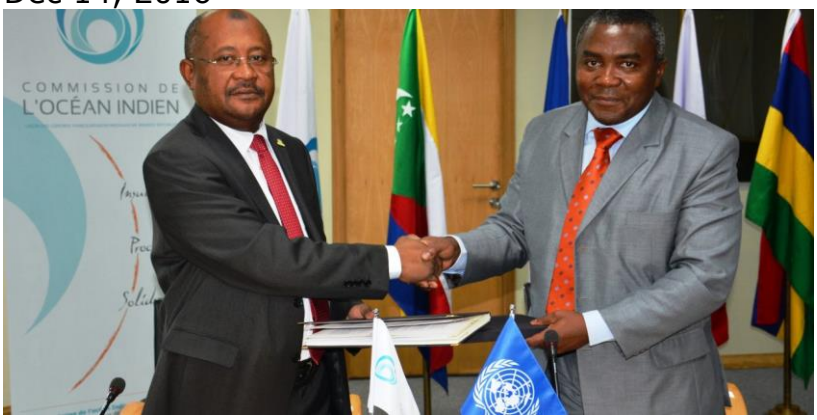
Mohamed Youssouf

http://lagazettedescomores.com/politique/la-coi-et-la-fao-s%E2%80%99engagent-pour-la-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-nutritionnelle.html

Chine Magazine

LA COI ET LA FAO SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Déc 14, 2016



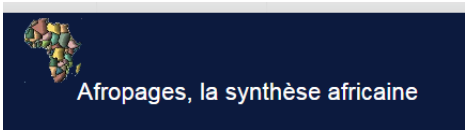
Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et Patrice Talla, Représentant de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, ont signé ce jour un accord de coopération technique en vue de la mise en œuvre du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) adopté par la COI en février 2016.

Cet accord octroie à la COI 463'000 dollars (422'719 €)pour le lancement de son Unité régionale de coordination du PRESAN qui sera installée prochainement à Antananarivo. Cette unité, qui bénéficiera d'une reconnaissance diplomatique, sera un outil de coordination de toutes les parties prenantes au projet PRESAN, en particulier les autorités malgaches et celles de tous les pays membres de la COI, la communauté des bailleurs, le secteur privé mais aussi les communautés paysannes et de pêcheurs. L'Unité de coordination travaillera à développer les facilités financières prévues dans

le cadre du PRESAN et à mobiliser les ressources des bailleurs de fonds vers des projets concrets de production agricole et halieutique.

Comme l'a rappelé le Secrétaire général de la COI, l'Unité doit être « *un outil de coordination efficace, réactif, inclusif et mobilisateur* » et devenir ainsi la cheville ouvrière de la construction d'un espace de sécurité et de souveraineté alimentaires, urgence stratégique pour notre région par sa capacité à créer de la croissance et des emplois et à prévenir des crises humanitaires et migratoires.
De son côté, Patrice Talla a rappelé l'expertise de la FAO, notamment en Afrique, dans la préparation et l'accompagnement des plans nationaux et régionaux d'investissement agricole. « *Ces expériences confèrent à la FAO un avantage comparatif pour la réussite de ce projet* » a-t-il précisé.
Pour les deux responsables, le PRESAN réunit désormais trois facteurs essentiels : un leadership, des moyens financiers permettant de commencer à travailler et une perspective d'intégration et de coopération régionales.

http://www.chine-magazine.com/coi-fao-signent-accord-de-cooperation-securite-alimentaire/



Sécurité alimentaire régionale : Accord de coopération entre la Commission de l'Océan indien et la FAO

mercredi 14 décembre 2016

La Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO) ont signé, ce mercredi, un accord de coopération technique en vue de la mise en œuvre du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) adopté par la COI en février 2016.

https://www.afropages.fr/Panapress/securite-alimentaire-regionale-accord-de-cooperation-entre-la-commission-de-l-ocean-indien-et-la-fao

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

INDIANOCÉANIE—CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE: METISS: les opérateurs créent une entité opérationnelle

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 14 DÉCEMBRE, 2016 - 22:30

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Les huit opérateurs participant au consortium engagé dans le projet d'installation d'un câble sous-marin reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à l'Afrique du Sud se rencontrent actuellement à Maurice. Leur objectif est de créer une entité opérationnelle indépendante pour la mise en place du câble sous-marin de fibre optique. Le Melting-Pot Indianoceanic Submarine System (METISS) est un projet nécessitant des investissements de l'ordre de 75 millions d'euros, qui permettra aux trois pays de l'océan Indien susmentionnés de se connecter aux autres câbles internationaux à travers les liaisons sous-marines établies avec l'Afrique du Sud. Le Comité de pilotage du projet METISS se rencontre pour la cinquième fois à Maurice. Ce projet est parrainé par la COI, qui a lancé en 2012 un chantier d'amélioration de la connectivité numérique régionale, faisant la démonstration de l'utilité d'une action régionale pour faire du numérique un véritable levier de croissance et d'emplois, d'innovation et de diffusion des connaissances au niveau régional. Le 29 juin 2016 à Antananarivo, Madagascar, la COI a mis sur pied un comité de pilotage incluant les sept opérateurs de la région qui ont exprimé leur souhait de participer au projet régional METISS. Un huitième opérateur s'est

récemment joint au consortium qui comprend Blueline, Canal + Telecom, CEB FiberNet Co ltd, Emtel, SRR, Telco OI, Telma, et ZEOP.

RELATE
http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-connectivite-numerique-metiss-les-operateurs-creent-entite-operationnelle

Lexpress.mu

Connexion Internet: des négociations en cours pour le troisième câble sous-marin



Étienne Sinatambou, ministre de la Technologie, de la communication et de l'innovation, lors de la présentation du plan du câble MElting poT Indianoceanic Submarine System (METISS), ce jeudi 15 décembre.

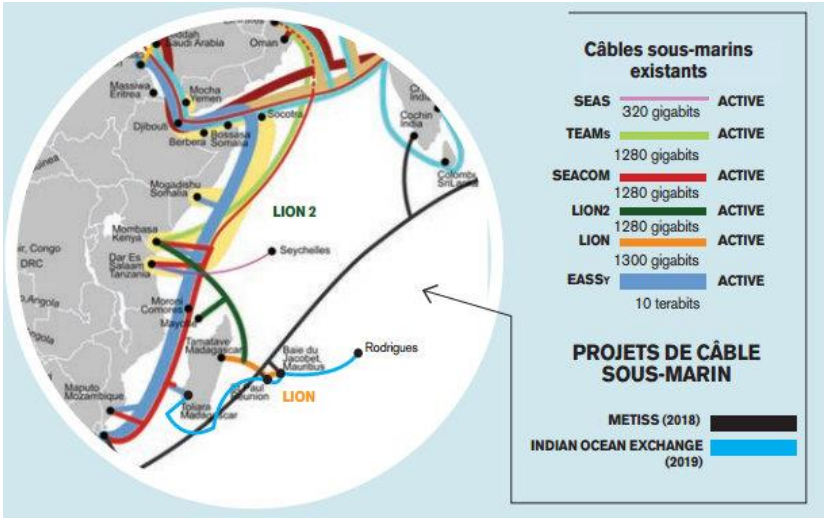
Maurice est en train de finaliser le projet d'un troisième câble de fibre optique pour le pays. Le gouvernement est en cours de négociations avec quatre initiateurs de projet à cet effet. Annonce faite par Étienne Sinatambou, ministre de la Technologie, de la communication et de l'innovation, lors de la présentation du plan du câble *MElting poT Indianoceanic Submarine System* (METISS), ce jeudi 15 décembre, au siège de la Commission de l'océan Indien (COI).

Lors d'une déclaration à la presse, à l'issue de cette introduction, le ministre de tutelle a souligné que Maurice est bien située. *«Il y a quatre projets de câbles qui passeront tout près de Maurice ou seront en Afrique. Les négociations devront aboutir sur un accord et le raccordement est prévu d'ici fin décembre 2018»,* a précisé Étienne Sinatambou.

Mauritius Telecom a été mandaté par le gouvernement pour constituer un consortium privé afin de raccorder Maurice à un troisième câble de fibre optique international. Le ministre mise beaucoup sur le projet AWE, qui reliera Djibouti à la corne de l'Afrique à Perth, en Australie. *«Le câble passe juste à côté de Maurice. On pourrait se raccorder juste au milieu.»*

Le METISS a été présenté à la presse au siège de la COI. Le consortium impliqué dans cette initiative, qui regroupe huit opérateurs de télécommunications, dont Emtel et le CEB, va déployer son câble à l'horizon 2018. Long de plus de 3 500 kilomètres, ce câble se veut une alternative aux câbles SAFE, LION et LION 2. Patrick Pisal-Hamida, président du comité de pilotage du projet, souligne qu'il faut préparer l'après SAFE. *«Il faut miser sur de nouveaux câbles de nouvelle génération. Les câbles existants sont presque obsolètes, ayant 10 ans, voire 15 ans, d'activités. Le déploiement du câble METISS va se faire presque en même temps que celui des câbles internationaux»,* avance-t-il.

MElting poT Indianoceanic Submarine System (METISS) va couvrir Maurice, l'île de la Réunion et Madagascar avant de se connecter à un câble international dans l'Afrique de l'Est et en Afrique du Sud.



Piraterie dans l'Océan Indien : Une seule attaque depuis 2014

10 décembre 2016



Les participants attentifs lors de la formation.

Une trentaine d'acteurs venant des pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), de Djibouti, du Kenya, du Mozambique et de la Somalie ont bénéficié d'une formation se portant sur le droit de la mer et sa mise en œuvre.

Les dernières statistiques de 2011 en matière de piraterie dans l'Océan Indien ont été affolantes. Il y aurait en effet eu environ 32 attaques par jour enregistrées dans l'Océan Indien d'après Leila Lounes, conseillère politique auprès de l'opération Atalanta sur la lutte contre la piraterie dans l'Océan Indien. Une opération de sécurisation maritime financée par l'Union Européenne. La situation se serait apparemment améliorée, car selon toujours Leila Lounes, la dernière attaque enregistrée remonterait au mois d'octobre dernier. Le seul et unique évènement survenu depuis l'année 2014 selon toujours ses dires. « *Les cas de pirateries ont diminué de façon radicale. Ce qui est un succès* » a-t-elle ajouté. Un succès qui aurait pu être atteint grâce à « *trois grands facteurs à savoir : la forte présence de force navale (OTAN, ATALANTA, la coalition américaine avec la CMF), le développement de l'industrie maritime pour faire face à la*

piraterie et enfin le legal finish. Ce dernier étant l'un des plus importants dans la mesure où il permet de poursuivre en justice les pirates » d'après toujours Leila Lounes. La lutte contre la piraterie continue malgré les avancées positives. Une continuation qui trouve son sens dans la formation juridique et opérationnelle qui s'est tenue à l'hôtel Ibis Antananarivo.

Modules. Initiée par la COI à travers le programme MASE ou Maritime Security et le plan régional de surveillance des pêches (PRSP), la formation a été avant tout une séance de partage entre les participants. Ces derniers ayant été composés par des « *officiers de marine et de la garde-côte, des conseillers juridiques, des magistrats, des chefs de centre de surveillance des pêches des pays engagés dans le plan de surveillance des pêches (PRSP)* » ont pu voir leur capacité renforcée. Notamment sur « *comment agir dans les opérations maritimes multinationales sous un point de vue pratique et opérationnelle* ». Ainsi, « *les modules auraient été axés sur le fonctionnement desdites opérations au jour le jour* ». Une formation complète qui aurait donc eu comme objectif la transmission de savoir-faire et savoir-être afin de doter les participants des outils nécessaires pour « *travailler de concert dans le cadre des initiatives maritimes régionales au niveau de la région Océan Indien* ». Mais également l'occasion pour les organisateurs de « *mieux préparer les participants à la mise en place du Centre régional de Coordination des Opérations en Mer aux Seychelles* ». Un projet prévu dans le cadre du résultat 4 du programme MASE et qui doit travailler en complémentarité avec le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime. Celui-ci étant déjà opérationnel et qui est situé à Madagascar.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2016/12/10/piraterie-locean-indien-seule-attaque-2014/

LE CITOYEN
Informer ... sans détourner
Quotidien national d'information et d'analyse

Sécurité maritime dans l'Océan Indien

décembre 10, 2016



Les actes de piraterie ont connu une baisse radicale

La piraterie a connu un pic énorme de 32 attaques par jour en 2011. Mais depuis 2014, une seule attaque a été observée dans la zone Océan Indien. Ce qui s'explique principalement par l'efficacité des opérations maritimes multinationales, selon Leila Lounes Conseillère Politique auprès de l'European Naval Force ou EUNAVFOR, Opération Atalanta. Dans ce cadre, l'Eunavfor a formé à Antananarivo, du 5 au 9 décembre derniers, des acteurs du monde maritime sur comment mieux agir en mer, ainsi que sur le droit de la mer et sa mise en œuvre. La piraterie dans la région Océan Indien a beaucoup diminué selon la représentante de l'EUNAVFOR Atalanta, Leila Lounes. Ce qui a été appuyé par le Capitaine de Vaisseau, représentant de l'Etat malgache dans l'Unité anti-piraterie de la Commission de l'Océan Indien (COI), Patrick Rakotondravao. En effet, d'après ce dernier, « la piraterie a presque disparu dans la zone de l'Océan Indien ». « Un succès qui s'explique par trois grands facteurs » note Leila Lounes. Principalement par la présence de plusieurs forces navales dans la zones : « l'Eunavfor Atalanta » de l'Union Européenne (UE), l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), les Américains à travers la Coalition CMF ou Combined Maritime Force. Il y a également la prise de mesures de l'industrie maritime à travers notamment « l'utilisation des équipes de protection à bord des navires, mais aussi le respect de certaines mesures pour éviter d'être piraté ». Et en troisième lieu, il y a le « legal finish » qui, toujours d'après la Conseillère politique de l'Eunavfor, « est la possibilité de poursuivre en procès les pirates, ce qui a été fait avec les Seychelles et l'île Maurice ». Un autre fait qui a permis de faire énormément baisser la piraterie dans l'Océan Indien est la mise en place, par l'UE, « de projets de développement à terre », qui commencent à bien fonctionner. En effet ces programmes consistent en « des renforcements de capacités maritimes, pour donner le choix aux

hommes qui conduisaient des pirates de ne plus en faire, et leur permettre d'avoir un programme alternatif pour travailler dans le monde maritime ou pour se diriger vers d'autres métiers, en toute légalité ». Maritime Security (MASE). MASE est un programme d'une durée de 5 ans, financé à hauteur de 37,5 millions d'euros par l'UE. Ayant débuté en 2013, il prendra fin en 2018 et vise, en son volet 2, « l'amélioration de la situation maritime » dans la zone incluant Djibouti, Kenya, Mozambique, Somalie et l'Océan Indien. C'est dans ce cadre que s'est tenue, du lundi 5 au vendredi 9 décembre, à Antananarivo, une « formation juridique et opérationnelle pour mieux agir en mer ». La formation a réuni « une trentaine d'acteurs de la sécurité maritime des pays membres de la COI, de Djibouti, du Kenya, du Mozambique et de la Somalie ». Des acteurs d'horizons divers incluant « les officiers de marine et des garde-côtes, les conseillers juridiques, magistrats, chefs de centre de surveillance de pêche etc. ». Il était surtout question « de droit de la mer et de la mise en œuvre de celui-ci, notamment via le mode de fonctionnement d'un centre d'opération maritime ». Cette formation, organisée conjointement par la COI à travers le programme MASE et le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), est appuyée par l'Eunavfor Atalanta, partenaire stratégique du programme MASE et présent dans la région depuis 8 ans. Elle « contribue au renforcement global des capacités des acteurs nationaux impliqués dans les projets régionaux de renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes » note le comité d'organisation. Ce, en expliquant aux participants « comment marche une opération multinationale, comment coordonner les bateaux et les avions de patrouille maritimes sur le terrain, comment faire des stratégies médias, comment faire travailler ensemble des personnes de différentes nationalités, comment évaluer une opération militaire, comment travailler avec les autres organisations … » note Leila Lounes qui fait également partie des animateurs de la formation, au titre de membre de l'Eunavfor Atalanta. Les efforts fournis par les pays membres sont énormes pour asseoir la sécurité dans cette région de l'Afrique de l'Est et Orientale ainsi que dans l'Océan Indien. Néanmoins, cela demeure insuffisant, dans la mesure où de nombreux businessmen, commanditaires pirates courent toujours et que plusieurs pays de la zone, à l'instar de Madagascar, ne disposent toujours pas de loi anti-piraterie, et encore moins de stratégie de sécurité maritime. C'est dans ce sens que, l'année prochaine, la COI prévoit de mettre en place, au niveau de chaque pays inclus dans le programme MASE, « une stratégie nationale de sûreté et sécurité maritimes ». Ce qui cadre parfaitement avec la stratégie maritime intégrée de l'Union Africaine à l'horizon 2050.

http://lecitoyen.mg/?p=11704.

La Gazette de la Grande Ile

Sécurité maritime en océan Indien: Formation juridique et opérationnelle pour mieux agir en mer

Une trentaine d'acteurs de la sécurité maritime des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI), de Djibouti, du Kenya, du Mozambique et de la Somalie ont suivi une formation sur le droit international maritime, particulièrement sur le droit de la mer (UNCLOS) et sur le mode de fonctionnement d'un centre d'opérations maritimes. La formation a été animée par des officiers de la mission européenne EUNAVFOR Atalanta et un expert en droit international maritime. Un modèle de centre d'opération pour la lutte contre la pollution a aussi été présenté par un expert en la matière.

Organisée par la Commission de l'océan Indien (COI), à travers le programme régional de Sécurité maritime (MASE - Résultats 4 et 5, dont la COI a la responsabilité de la mise en œuvre) et le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) du programme SmartFish financés par l'Union européenne, et avec l'appui de l'opération EUNAVFOR Atalanta, partenaire stratégique du programme MASE, cette formation a contribué au renforcement global des capacités des acteurs nationaux impliqués dans les projets régionaux de renforcement de la sécurité et la sûreté maritimes.

En fonction à Madagascar

Réunissant des acteurs très divers (officiers de marine et de la garde-côtes, conseillers juridiques, magistrats, chefs de centres de surveillance de pêche des pays engagés dans le PRSP), cette formation a permis de préparer les acteurs régionaux à la mise en place du Centre régional de coordination des opérations en mer aux Seychelles prévu dans le cadre du résultat 4 de MASE. Ce centre travaillera en complément du Centre régional de fusion de l'information maritime déjà en fonction à Madagascar et mis en œuvre dans le cadre du résultat 5 de MASE. Les officiers de l'opération EUNAVFOR Atalanta de lutte contre la piraterie ont partagé leur expérience opérationnelle, riche de huit années de présence dans la région.

La collaboration entre le programme MASE et le PRSP, avec le soutien d'EUNAVFOR, témoigne du travail commun de la région pour renforcer et assurer la sécurité et la sûreté maritimes, en prenant en compte l'ensemble de ses aspects. La COI, à travers son Unité anti-piraterie et avec les Etats bénéficiaires des résultats 4 et 5, contribue concrètement à la mise en place d'une architecture régionale de sécurité maritime dans tout le bassin occidental de l'océan Indien conformément à la stratégie

maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050. Pour rappel, le programme MASE est mis en œuvre conjointement par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la COI. Le PRSP est, quant à lui, mis en œuvre dans le cadre du programme SmartFish de la COI et mobilise les cinq Etats membres de la COI ainsi que le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique
http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=56443:securite-maritime-en-ocean-indien-formation-juridique-et-operationnelle-pour-mieux-agir-en-mer&catid=45&Itemid=110

Pêche

Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

17 pays d'Afrique australe et de l'océan Indien discutent de la mise en œuvre d'un instrument international visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale

La Commission de l'océan Indien (COI), en collaboration avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organise cette semaine une réunion régionale sur la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.



Commission de l'Ocean Indien – COI

Après un processus de consultation mondiale pour l'élaboration de ce tout premier instrument international dédié à la pêche artisanale, les parties prenantes discuteront des modalités et identifieront les priorités pour sa mise en œuvre dans la région.
Les discussions porteront notamment sur le partage des leçons tirées des initiatives passées et en cours visant à améliorer la gestion des pêches artisanales et à renforcer leurs chaînes de valeur dans un contexte

régional. Dans la région de l'Afrique australe et de l'océan Indien, les pêcheurs artisanaux occupent 90% du secteur de la pêche.
«Dans les cinq Etats membres de la COI, la pêche est l'un des cinq plus grands contributeurs au PIB. Elle représente près de 130 000 emplois directs, principalement dans le secteur artisanal, auquel s'ajoutent les emplois indirects qu'elle génère. La pêche artisanale représente 40% de la production de thon dans la région. La COI s'attend à ce que les participants présentent un plan d'action régional pour mieux traiter les problèmes de la pêche artisanale dans le cadre de notre nouvelle Stratégie des pêches et de l'aquaculture 2015-2025 », a déclaré Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, au sujet de cette réunion.
Reconnaissant l'importance du secteur de la pêche artisanale pour les économies de la région et sa contribution actuelle et potentielle aux objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire, la COI et la SADC ont convoqué cette importante réunion afin de familiariser les diverses parties prenantes sur le contenu de ces directives volontaires. L'idée est également de recevoir des participants les voies à suivre sur la manière de traiter les questions prioritaires dans le cadre de leurs propres stratégies de pêche.
«Le poisson est l'un des aliments les plus commercialisés au monde, y compris dans la région de la SADC. La pêche et l'aquaculture sont non seulement une source d'emploi et de richesse économique, mais jouent également un rôle important dans la sécurité alimentaire de nos pays », a déclaré Motseki Hlatshwayo, conseiller technique au secrétariat de la SADC.
La réunion rassemble des représentants des gouvernements, des associations socioprofessionnelles représentant le secteur de la pêche artisanale, des organisations de la société civile ainsi qu'une série d'organisations de soutien (organismes régionaux, instituts de recherche, ONG, etc.) des 17 États membres de la COI et de la SADC combinés.
«En appliquant les principes des droits de l'homme énoncés dans les Directives, nous pourrons également progresser vers la réalisation des Objectifs de développement durable», a déclaré Patrice Talla Takoukam, Représentant de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles.
À la fin des quatre jours de réunion, les organisations de pêche établiront les pierres fondatrices d'une feuille de route régionale qui deviendra certainement une référence historique du secteur dans sa poursuite des droits de l'homme, de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.
http://www.maurice-info.mu/17-pays-dafrique-australe-de-locean-indien-discutent-de-mise-oeuvre-dun-instrument-international-visant-a-assurer-durabilite-de-peche-artisanale.html

UN INSTRUMENT INTERNATIONAL VIENT D'ASSURER LA DURABILITÉ DE LA PÊCHE ARTISANALE

Déc 14, 2016 |



Maurice, le 14 décembre 2016 – La Commission de l'océan Indien (COI), en collaboration avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organise cette semaine une réunion régionale sur la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

Après un processus de consultation mondiale pour l'élaboration de ce tout premier instrument international dédié à la pêche artisanale, les parties

prenantes discuteront des modalités et identifieront les priorités pour sa mise en œuvre dans la région.

Les discussions porteront notamment sur le partage des leçons tirées des initiatives passées et en cours visant à améliorer la gestion des pêches artisanales et à renforcer leurs chaînes de valeur dans un contexte régional. Dans la région de l'Afrique australe et de l'océan Indien, les pêcheurs artisanaux occupent 90% du secteur de la pêche.

« Dans les cinq Etats membres de la COI, la pêche est l'un des cinq plus grands contributeurs au PIB. Elle représente près de 130 000 emplois directs, principalement dans le secteur artisanal, auquel s'ajoutent les emplois indirects qu'elle génère. La pêche artisanale représente 40% de la production de thon dans la région. La COI s'attend à ce que les participants présentent un plan d'action régional pour mieux traiter les problèmes de la pêche artisanale dans le cadre de notre nouvelle Stratégie des pêches et de l'aquaculture 2015-202"

Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, au sujet de cette réunion.

Reconnaissant l'importance du secteur de la pêche artisanale pour les économies de la région et sa contribution actuelle et potentielle aux objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire, la COI et la SADC ont convoqué cette importante réunion afin de familiariser les diverses parties prenantes sur le contenu de ces directives volontaires. L'idée est également de recevoir des participants les voies à suivre sur la manière de traiter les questions prioritaires dans le cadre de leurs propres stratégies de pêche.

« Le poisson est l'un des aliments les plus commercialisés au monde, y compris dans la région de la SADC. La pêche et l'aquaculture sont non seulement une source d'emploi et de richesse économique, mais jouent également un rôle important dans la sécurité alimentaire de nos pays »

Motseki Hlatshwayo, conseiller technique au secrétariat de la SADC.

La réunion rassemble des représentants des gouvernements, des associations socioprofessionnelles représentant le secteur de la pêche artisanale, des organisations de la société civile ainsi qu'une série d'organisations de soutien (organismes régionaux, instituts de recherche, ONG, etc.) des 17 États membres de la COI et de la SADC combinés.

« En appliquant les principes des droits de l'homme énoncés dans les Directives, nous pourrons également progresser vers la réalisation des Objectifs de développement durable»

Patrice Talla Takoukam, Représentant de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles.

À la fin des quatre jours de réunion, les organisations de pêche établiront les pierres fondatrices d'une feuille de route régionale qui deviendra certainement une référence historique du secteur dans sa poursuite des droits de l'homme, de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.



Ces directives volontaires, adoptées par le Comité des pêches de la FAO en 2014, sont fondées sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et sur les normes et pratiques en matière de pêche responsable. En général, les lignes directrices de la SSF définissent que les communautés de pêcheurs artisanaux doivent avoir leurs droits territoriaux assujettis ; compte tenu du rôle important qu'ils jouent dans la conservation des écosystèmes

aquatiques et la mise en œuvre de mesures de durabilité à long terme ; ces communautés devraient être centralement incluses dans les discussions de gestion ; les travailleurs de la pêche devraient faire partie des politiques de sécurité sociale ; le rôle de la chaîne du poisson devrait être reconnu lors de la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier le rôle crucial de la femme ; les pêcheurs devraient avoir une qualité de vie adéquate, éviter les conditions de travail abusives et améliorer leur santé et leur sécurité au travail, entre autres.

Pour en savoir plus sur les Directives volontaires SSF: http://bit.ly/SSF_FAO

http://www.chine-magazine.com/instrument-international-vient-dassurer-durabilite-de-peche-artisanale/

A.P.O.I
Agence de Presse de l'Océan Indien

Vers la durabilité de la pêche artisanale

14 décembre 2016



La Commission de l'océan Indien (COI), en collaboration avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organise cette semaine une réunion régionale sur la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale. Après un processus de consultation mondiale pour l'élaboration de ce tout premier instrument international dédié à la pêche artisanale, les parties prenantes discuteront des modalités et identifieront les priorités pour sa mise en œuvre dans la région.
Les discussions porteront notamment sur le partage des leçons tirées des initiatives passées et en cours visant à améliorer la gestion des pêches artisanales et à renforcer leurs chaînes de valeur dans un contexte régional. Dans la région de l'Afrique australe et de l'océan Indien, les pêcheurs artisanaux occupent 90% du secteur de la pêche.

«Dans les cinq Etats membres de la COI, la pêche est l'un des cinq plus grands contributeurs au PIB. Elle représente près de 130 000 emplois directs, principalement dans le secteur artisanal, auquel s'ajoutent les emplois indirects qu'elle génère. La pêche artisanale représente 40% de la production de thon dans la région. La COI s'attend à ce que les participants présentent un plan d'action régional pour mieux traiter les problèmes de la pêche artisanale dans le cadre de notre nouvelle Stratégie des pêches et de l'aquaculture 2015-2025 », a déclaré Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, au sujet de cette réunion.
À la fin des quatre jours de réunion, les organisations de pêche établiront les pierres fondatrices d'une feuille de route régionale qui deviendra certainement une référence historique du secteur dans sa poursuite des droits de l'homme, de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.
http://www.agencepresse-oi.com/vers-durabilite-de-la-peche-artisanale/

Food and Agriculture Organization of the United Nations

FAO Regional Office for Africa Southern Africa and Indian Ocean countries discuss an international instrument to secure sustainable small-scale fisheries



Artisanal fisher folk from Vezo community in Madagascar. Photo ©Garth Cripps/ Blue Ventures 2016

12 December 2016, Port Louis – The Indian Ocean Commission (IOC), in collaboration with the Southern African Development Community (SADC), with support from the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), is this week hosting a regional meeting on the implementation of the voluntary guidelines for securing sustainable small-scale fisheries in the context of food security and poverty alleviation (SSF Guidelines). After a global consultation process for the elaboration of this first ever international instrument dedicated to artisanal fisheries,

stakeholders will be discussing modalities and identifying priorities for its implementation in the region.

The discussions will, among other topics, focus on sharing lessons from past and ongoing initiatives aimed at improving the management of small-scale fisheries and enhancing their value chains, in a regional context, and prioritise areas of focus for the Action Plan. In the Southern and the Indian Ocean region, artisanal fishermen occupy 90 percent of the fisheries sector.

"In the 5 IOC member states, fishing is one of the five largest contributors to GDP. It represents close to 130,000 direct jobs, mainly in the artisanal sector, to which are added the indirect jobs that it generates. Artisanal fisheries account for 40 percent of tuna production in the region.

The fisheries sector in the SADC Region contributes an average of about 2 percent to the SADC GDP, with total average exports worth of USD152 million and average imports of USD100 million. The sector employs an average of 145 000 people, of which more than a million benefit indirectly.

We are expecting that participants will come up with a regional Action Plan to better address small-scale fisheries issues in the context of our new Fisheries and Aquaculture Strategy 2015-2025," said Madi Hamada, the Indian Ocean Commission Secretary General at this meeting

Recognizing the importance of the small-scale fisheries sector to the economies of the region, and its present and potential contribution to poverty reduction and food security objectives, IOC and SADC have convened this important meeting in order to familiarize a variety of stakeholders with the content of the guidelines and receive guidance from participants on how to address priority issues in the framework of their own fisheries strategies.

"Fish is one of the most traded foods in the world, including the SADC region. Fisheries and aquaculture are not only a source of employment and economic wealth but also play a significant role in the food security of our countries," said Motseki Hlatshwayo,Technical Advisor at theSADC Secretariat.

The meeting brings together government representatives, socio-professional associations representing the small-scale fisheries sector, civil society organizations as well as a range of supporting organizations (regional bodies, research institutes, NGOs, etc.) from the 17 Member States of IOC and SADC combined.

"By applying the principles of human rights set out in the Guidelines, we will also be able to make progress towards the achievement of the Sustainable Development Goals," said Patrice Talla Takoukam, FAO Representative for Madagascar, Comoros, Mauritius, Seychelles

At the end of the four-day meeting, fisheries organizations will establish the founding stones of a regional road map which will certainly become a historical reference to the sector in its pursue of human rights, food and nutritional security in the region

http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/459962/

Energies renouvelables

tribune.com MADAGASCAR

Un projet de centrale solaire photovoltaïque lancé à Ambatolampy

mercredi 14 décembr



La cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction de la Centrale solaire photovoltaïque dans la localité d'Ambohipihaonana district d'Ambatolampy, a été présidé hier par le Chef de l'état, Hery Rajaonarimampianina.

La production de 20 MGW d'électricité de cette centrale solaire sera vendue, sur une base contractuelle, à la Jirama pour être injectée dans les réseaux interconnectés d'Antananarivo et d'Antsirabe. Les travaux initiés par la société Green Yellow dans le cadre d'un partenariat public-privé coûtent 25 millions de dollars et dureront 10 mois. Si les abonnés de la Jirama s'attendent dorénavant à ce que les tarifs de l'électricité tendent à la baisse, ils sont déçus car il n'en est pas question pour l'instant. Pour le président de la République, il s'agit de conduire une politique en faveur des bailleurs de fonds qui exigent la fin des subventions aux sociétés d'Etat comme la Jirama et par la même occasion accroître les capacités

énergétiques pour répondre aux besoins des industries, très nombreuses à Antsirabe et à Antananarivo.

« Madagascar s'engage résolument dans la transition énergétique. Le coût actuel de l'électricité est trop cher, dont 70% sont d'origine thermique, et pour seulement 15% de la population », déclare le chef de l'Etat. Pour l'Etat, à travers la Jirama, cela provoque un immense manque à gagner, qui nécessite des subventions de l'ordre 300 milliards d'ariary, chaque année.

http://www.madagascar-tribune.com/Une-projet-de-centrale-solaire,22740.html